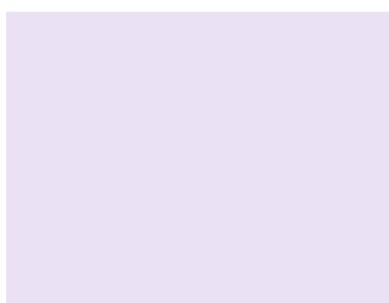
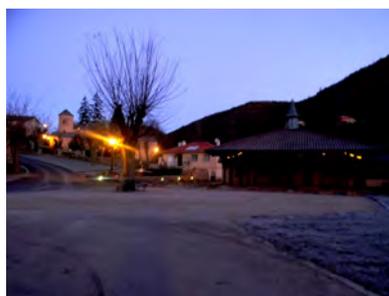


La gazette du Lumentsonnesque



Verrières

JANVIER 2015 - n°38

Comme chaque année ce petit billet est toujours pour moi l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de tirer quelques perspectives sur l'année qui commence.

Alors, pour ne pas manquer à la tradition, parlons de 2014, année de transition : nouvelle équipe municipale, nouvelle communauté de communes, nouvel environnement plus difficile avec des dotations à la baisse et des contraintes toujours plus importantes.

Dans ce contexte en perpétuel mouvement, je veux remercier tous les élus, conseillers et adjoints, qui donnent de leur temps pour faire vivre notre commune, pour la faire évoluer dans ce système qui se complexifie tous les jours, en dépit d'un ministère de la simplification administrative.

En France quand on veut faire simple, on fabrique des usines à gaz, je crois que l'écotaxe en est l'exemple même. Il me semble que si l'on veut être efficace, il nous faut rester à une échelle humaine, être au contact du terrain ou l'exigence d'économie et la nécessité de rendre les choses fonctionnelles, priment sur les ego et la mégalomanie de certains et, cette échelle, c'est la commune.

Cette exigence d'efficacité nous impose aussi de travailler en commun avec nos voisins, dans une intercommunalité que je qualifierai d'intercommunalité à géométrie variable. Celle-ci est pour moi la seule réellement efficace. Ce n'est pas en faisant grossir ses structures que l'on fera des économies mais en se regroupant différemment et de façon pragmatique en fonction des problèmes et des projets.

2014, année d'engagement, de réflexion, d'études, de mise au point et de prospective à toute-fois vu éclore quelques belles réalisations. Je voudrais, sans mettre au second plan aucune des autres, mettre le focus sur une qui a monopolisé beaucoup d'énergie et de temps. Le 30 décembre, nous avons signé les actes notariés concrétisant plus de deux ans de rencontres et de réunions entre agriculteurs et la commune. Nous avons échangé à l'amiable entre huit personnes environ 20 Ha de terre agricole et de voirie communale, permettant à la commune de régulariser plusieurs kilomètres de route et aux agriculteurs de rassembler leur parcellaire. Une seconde phase d'échange va se poursuivre en ce début d'année, normalisant là aussi des situations vieilles de plus de 30 ans.

En 2014, nous avons planché sur d'autres projets comme la sécurisation du château, l'enfouissement des lignes électriques de Conclus, l'utilisation ou plutôt la non utilisation de produits phytosanitaires, l'obtention du label éco-école, les sentiers et le chemin piétonnier de Vezouillac, la carte communale d'urbanisme, la rénovation de l'église de Verrières, et beaucoup d'autres.... Tous ces projets devraient entrer dans des phases opérationnelles prochainement.

2015 Maintenant, que vous dire, si ce n'est que ces événements tragiques, inadmissibles, inhumains, barbares, qui se sont passés chez nous en ce début d'année doivent nous renforcer, nous rassembler, nous permettre de réfléchir et faire le tri entre l'utile et le futile, sans faire d'amalgames, et sans jamais généraliser.

Il faut, et cela me paraît simple, punir les coupables dans toutes les situations et quels qu'ils soient, mais uniquement eux, être inflexible, ne chercher aucun bouc émissaire et excuses. Ce n'est pas l'origine, la culture, la société, les médias, que sais-je, qui sont les coupables, arrêtons de rechercher des responsables et des responsabilités à tout, pour moi le coupable c'est celui qui fait, c'est simple, c'est tout.

Ce crime contre la liberté, contre notre liberté, loin de nous abattre nous a uni autour de nos valeurs fondamentales. Voir plusieurs millions de personnes dans les rues pour défendre ces trois valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui sont notre pays démontre que la France est capable de sursauts historiques qui font de nous une grande nation aux yeux du Monde.

*Soyons optimistes,
Bonne Année 2015.*

*Votre Maire,
Jérôme MOURIES*

TRAVAUX SUR LA COMMUNE ET INFORMATIONS DIVERSES

VERRIERES



Le parking permettant le stationnement de plusieurs véhicules à l'entrée du village est achevé. Il facilite aussi l'accès à la maison de M.Pipien .



Une grille pour évacuer l'eau lors des grosses pluies a été réinstallée le long de la halle et un accès en béton désactivé a été aménagé pour faciliter le passage, notamment aux personnes à mobilité réduite.



Les travaux de la salle archive ont repris. Il est nécessaire d'avoir un lieu de stockage organisé avec des conditions hygrométriques correctes afin de pérenniser au mieux nos archives.

PROJET VIEUX CHÂTEAU

Le château appelé communément « vieux château » n'existe encore aujourd'hui que par sa tour et quelques pans de murs fragilisés par le temps et les intempéries.

Aujourd'hui après une réponse favorable d'aides financières à ce projet, la municipalité va lancer les travaux qui seront dans un premier temps une mise en sécurité des parties suivantes:

- ◆ Arasement et consolidation du haut du mur de façade (1)
- ◆ Arasement et consolidation du mur transversal qui supporte la cheminée (2).
- ◆ Consolidation de la voute (3)
- ◆ Construction d'un renfort pour la tour et obstruction de la fenêtre (4)
- ◆ Construction d'un mur séparatif entre le château et la propriété de Rémi Douziech.

L'objectif est de conserver l'aspect ruiniforme du château tout en pérennisant ce site.

Une fois ces travaux réalisés, un travail de nettoyage et de décaissement permettra de mettre à jour les murs de bordures existants et de finaliser les travaux.

Une fois cet endroit consolidé et sécurisé, il sera agrémenté de pelouse et pourra devenir un lieu de promenade et de vie.



RECENSEMENT

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Il permet de déterminer la population officielle de notre commune, chiffre déterminant sur lequel est calculée la participation de l'État.

Ce recensement permet aussi de dresser une image précise de la population à un instant donné: âge, profession, logement, transport, ...

La participation de chacun est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Sur la commune de Verrières, vous allez recevoir la visite de l'agent recenseur M. François DANIELOU (photo ci-jointe). Il sera muni d'une carte officielle qu'il présentera lors de son passage à votre domicile. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier.



François DANIELOU
AGENT RECENSEUR

Je vous demande de lui faire bon accueil et vous remercie d'avance de votre aimable collaboration.

Votre maire

SITE officiel de la mairie de Verrières



Le site de la mairie a dernièrement été mis à jour.

Vous y trouverez, par exemple, dans la rubrique:

- ♦ **DECOUVRIR VERRIERES**, les itinéraires de randonnée
- ♦ **VIE MUNICIPALE**, le compte rendu des Conseils Municipaux et vous pourrez lire les gazettes* dans Informations municipales
- ♦ **COMMUNAUTÉ DES COMMUNES**, avec un lien direct sur le site de la Commu-

nauté des communes.

- ♦ **VIE QUOTIDIENNE** vous y trouverez des informations sur l'école et sur la crèche
- ♦ une page dédiée à **l'église SAINT-SAUVEUR** et son projet de rénovation en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

Il est de notre volonté d'améliorer ce site notamment pour faciliter les démarches en mairie; déjà n'hésitez pas à effectuer vos demandes (certificat de naissance, décès, ...) par mail à l'adresse

mairie-verrieres12@wanadoo.fr

*Pour ceux qui souhaitent recevoir par mail la gazette faites le savoir auprès de la mairie à l'adresse mail ci-dessus; un lien vous sera adressé à chaque parution.

CONCLUS

Espace commun

Le mur en pierres sèches, rappelons le réalisé dans le cadre d'une formation organisée conjointement par l'association A.B.P.S. et la mairie de Verrières, a été achevé par nos employés municipaux aidés des employés municipaux de Compeyre.

Depuis, un mur de soutènement a été réalisé et le terrain aplani pour recevoir dans les mois à venir jeux pour enfants, banc et éclairage. Le sentier qui descend vers la fontaine de la Cals a lui aussi été modifié: la pente a été atténuée avec la mise en place d'escaliers.



VEZOUILLAC

Un mur a été construit le long du sentier qui descend vers le viaduc. Cet aménagement fait partie d'un projet d'ensemble concernant notamment cette descente; pour conforter le chemin piétonnier nous prévoyons la construction d'un mur de soutènement .



Plantation d'une haie d'arbustes pour définir le parking.

MIALAS

Reprise du réseau électrique existant : dépose des poteaux, changement des fils nus et déplacement des câbles pour qu'ils ne passent plus au dessus des habitations.



MOLIERE

Reprise du fossé pour assainir le chemin et goudronnage de la route de liaison vers la Blaquière.

Déchetterie Aguessac

Depuis Novembre 2014, la population de la commune de Verrières (excepté le nord de la commune qui bénéficie des services de la Communauté des communes séveragaise) a accès à la déchetterie d'Aguessac suite à un accord contractuel et financier entre les Communautés des Communes Muse et Raspes du Tarn et celle de Millau Grands Causses.

Pour cela, vous devez vous munir auprès de la mairie, d'une vignette à coller sur votre pare-brise.

La déchetterie d'Aguessac, située en bordure de voie ferrée à proximité de la gare, est ouverte le mardi de 8 h à midi, le mercredi de 14 h à 18 h et le samedi de 8 h à midi (sauf jours fériés).



Echanges amiables et régularisation de voies communales

Ce projet s'inscrit dans une démarche orchestrée par le Conseil général : **TPE- Territoire, projet, enveloppe** sur le territoire du Lévezou auquel fut rattaché le canton de Saint-Beauzely. La Commune de Verrières a souhaité participer à ce programme dès sa mise en œuvre et a soutenu plusieurs projets émergents ou ayant émergé après la phase de diagnostic préalable (sentiers de randonnées, aménagements paysagers, régularisation de voirie, échanges amiables entre agriculteurs,...)

Le territoire : le Lévezou et le Canton de Sant-Beauzely.

Le projet : Après une première phase de diagnostic du parcellaire agricole menée par la chambre d'agriculture, et une phase de concertation préalable entre les agriculteurs concernés, la chambre d'agriculture et la commune, 4 exploitations agricoles de Verrières ont décidé d'échanger plusieurs parcelles de terrain. (Sur le Causse Blanc entre les exploitations de M. ANTOINE et Mrs. SEGURET, et sur le plateau d'Engayresque entre les exploitations de M. DOMBRE et celle de M. CASTANIER).

L'enveloppe : le conseil général prend en charge 100% des études, et du diagnostic. Il prend également 100% les frais de notaire et de géomètre dans la mesure où l'opération comprend au moins 5 échangistes et 15 Ha échangés, et que les échanges soient signés au plus tard le 31/12/2014.

Pour réaliser cet objectif, la commune s'est associée aux 4 exploitations et a demandé au Conseil général de considérer les échanges entre agriculteurs non pas 2 à 2 mais globalement sur l'ensemble de la Commune. Le Conseil Général a accepté cette proposition. La Commune a accepté d'être le maître d'ouvrage de l'opération et de servir d'interlocuteur unique pour le Conseil Général. Elle a accepté de faire l'avance de trésorerie nécessaire à boucler l'opération.

Ce projet a été découpé en trois phases opérationnelles :

Phase 1 : études préalables, diagnostic, rencontres entre agriculteurs et la commune, réalisation par un géomètre des bornages, enquête publique, signature des documents d'arpentage.

Phase 2 : Signature de l'acte principal entre les agriculteurs, et la communes. Le 30/12/2014, 20Ha ont changé de main. Cette signature permet la régularisation de la route de la Blaquière et des Cabasses.

Phase 3 : Signature des actes entre la commune, des agriculteurs et des particuliers permettant la régularisation de chemin ruraux situés sur le territoire de l'enquête (*), de la route de Conclus. Cette dernière phase permettra de régulariser des situations vieilles de plus de 30 ans. Cette dernière phase devrait être terminée en tout début d'année.

(*) : *Seules des voies communale ou des parcelles de terrain peuvent être échangées, il n'est juridiquement pas possible d'échanger des portions de chemins ruraux.*

Plan communal de désherbage. (Zéro-phyto) - Commune de Verrières

Le conseil municipal a décidé courant du 2^{ème} semestre 2014 de ne plus employer de pesticides pour le désherbage **de la voirie et des espaces communaux et ceci à partir de 2015.**

Le Parc Régional Naturel des Grands Causses a lancé courant du 2^{ème} trimestre 2014 une action de sensibilisation auprès des communes adhérentes au Parc sur l'utilisation de produits chimiques dans les espaces publics.

Dans un premier temps la commune a réalisé un diagnostic (financé par le Parc des Grands Causses) des équipements et des pratiques de traitement. (Matériel, local de stockage, connaissance de la réglementation ...).

Ce diagnostic a fait apparaître des lacunes et des insuffisances concernant le respect de la nouvelle réglementation applicable le 01/10/2014. Nous devons soit réaliser une mise à niveau (formation des employés communaux, aménagement du local de stockage, achat d'équipement de protection réglementaire...), soit arrêter l'emploi de pesticides.

Par la suite et après réflexion, il nous est paru important que notre commune ne participe plus à la dégradation du milieu naturel. Pourquoi ?

* L'Agence de l'eau Adour Garonne dont dépend la commune de Verrières nous dit la chose suivante :

« En 2011 : **95%** des points de suivi des cours d'eau et **58%** des points en eau souterraine présente une contamination par les pesticides.

*Le glyphosate, désherbant très couramment utilisé en zone non agricole, et sa molécule de dégradation, se retrouvent dans plus de **30%** des analyses dans les cours d'eau ».*

*D'autre part, la loi prévoit d'interdire l'emploi de pesticides dans les lieux publics en 2020 et pour les particuliers en 2022.

*La volonté du conseil municipal de protéger la santé des habitants et de leurs enfants ainsi que d'inscrire la commune dans une stratégie de développement durable.

*Etre en cohérence avec l'école de Verrières qui met en place une démarche d'« Eco-Ecole » (www.eco-ecole.org)

*Préserver la qualité de l'eau de nos ruisseaux et du milieu aquifère.

Mais arrêter l'emploi de désherbant chimique, ne va pas sans poser problèmes aux employés municipaux



chargés de l'entretien de notre voirie et de nos villages. Les seules techniques aujourd'hui à notre disposition pour pallier le désherbage chimique sont le désherbage thermique, le désherbage mécanique, « l'huile de coude », l'ensemencement de fleurs dans les rues et éventuellement tolérer la présence d'herbe sauvage par endroit.

Pour l'instant le conseil municipal n'a pris aucune décision concernant les techniques et actions à mettre en place sur le domaine communal, l'objectif étant tout d'abord, d'informer et de débattre avec les habitants de la commune.

La propreté et l'embellissement de nos villages étant de la responsabilité de tous, nous vous invitons à **une réunion publique** sur ce thème qui aura lieu à la salle de fêtes, **le 05 mars 2015 à 20h30.**

(1)L'Agence de l'eau Adour Garonne (www.eau-adour-garonne.fr) a pour mission de lutter contre la pollution et de protéger l'eau et les milieux aquatiques.

EVIER, LAVABO, WC: et après ...que deviennent nos eaux usées?

Nous produisons tous des eaux usées provenant de nos éviers, lavabos, douche, WC, lave-linge, lave-vaisselle...



Ne pas jeter dans le réseau d'eaux usées:

- ⇒ Les médicaments non utilisés qui sont repris par les pharmacies
- ⇒ Les restes de peinture, de lasure, de vernis, de pesticide, les solvants (white-spirit, essence de térébenthine, ...), l'essence, les huiles de vidange ou de friture, les restes de traitements de produits utilisés pour le jardin., les insecticides domestiques.
- ⇒ Les produits biocides (antibactériens) comme l'eau de javel.
- ⇒ Les lingettes

Les systèmes d'épuration se servent de bactéries pour fixer et transformer la pollution domestique. Les produits ci-dessus sont des substances nocives pour ces bactéries; triés ils doivent aller en déchetterie, se sont essentiellement des déchets appelés: Déchets Ménagers Spéciaux ou D M S. Ces déchets peuvent être réceptionnés à la déchetterie d'Aguessac.

Ceci est un comportement simple et respectueux de notre environnement.

Quelques recommandations:

- Privilégiez l'achat d'éco-produits faible impact sur l'environnement, pour tout ce qui concerne les produits de lavage, d'entretien, de toilette,...

Les véritables écoproduit ont un écolabel signalé par exemple par ces logos :



Par contre, le pictogramme ci-après désigne un produit dangereux pour l'environnement:

- Respectez les dosages indiqués sur les emballages.
- Redécouvrez les vertus du citron, du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude, du savon noir, du savon de Marseille, ...

GRACE A NOS BONNES PRATIQUES, RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT



Comité d'animation et de suivi de la Charte Qualité Relative à l'utilisation agricole des boues d'épuration

Secrétariat: Chambre d'Agriculture de l'Aveyron-Carrefour de l'agriculture 12006 RODEZ Cédex9

HABITAT ET DEVELOPPEMENT



PERMANENCES

Dans le cadre du programme d'intérêt général « habiter mieux », la communauté de communes a demandé à l'organisme Habitat et développement d'assurer des permanences pour renseigner gratuitement les personnes sur les différentes subventions concernant l'habitat et pour les assister sur le plan technique, financier et juridique.

Cet organisme est agréé pour la réalisation des diagnostics de performance énergétique. Le technicien évalue le logement, conseille le propriétaire sur les travaux à réaliser et constitue les dossiers de demande de subventions. Les travaux envisagés doivent permettre une économie d'énergie de 25% pour être éligibles.

Le conseil peut porter également sur l'adaptation du logement (personnes âgées, handicapées) ou sur l'amélioration, sur la création de logements locatifs, etc.

Les permanences (sans rendez-vous) sur la communauté à compter du jeudi 8 janvier 2015 :

Tous les 2èmes mardis du mois :

A Broquies de 9h30 à 10h30

A Truel de 11h00 à 12h00

A Saint Rome de Tarn de 14h00 à 15h00

Tous les 2èmes jeudis du mois :

A Saint-Beauzély de 9h30 à 10h30

pour tout renseignement, ou pour avoir un rendez-vous, vous pouvez contacter :

Habitat et Développement

Tél. : 05.65.73.65.76

Carrefour de l'Agriculture

12026 Rodez cedex 9

E-mail : contact@hd-aveyron-lozere.fr

Une réunion d'information organisée par Habitat et développement aura lieu le :

Le mercredi 21 janvier 2015

A 14h00

A la salle culturelle de Saint Rome de Tarn



**DES CONSEILS,
PERSONNALISÉS
ET GRATUITS !**

**PROGRAMME
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

LABELLISÉ "HABITER MIEUX"

2014-2017

aveyron.fr

HABITAT ET DÉVELOPPEMENT
Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ Cedex 9

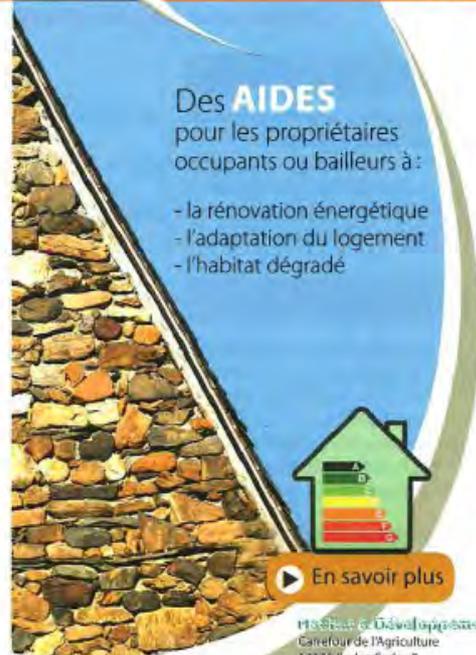
Le **PIG** départemental labellisé "HABITER MIEUX" est un programme national proposé par l'Etat et l'ANAH qui s'applique dès lors qu'une collectivité locale en assure la maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil Général a accepté le PIG pour le volet animation sur les secteurs du département qui ne sont pas couverts par une opération programmée, conduite par une autre collectivité.

▶ Pour connaître la liste des communes concernées rendez vous sur **aveyron.fr**

Pour tout renseignement, l'équipe d'Habitat et Développement (H&D) est à votre disposition :

Habitat et Développement
Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ Cedex 9
Tel : 05 65 73 65 76
Fax : 05 65 75 62 33
contact@hd-aveyron-lozere.fr
www.hd-aveyron-lozere.fr



Des AIDES
pour les propriétaires
occupants ou bailleurs à :

- la rénovation énergétique
- l'adaptation du logement
- l'habitat dégradé

▶ **En savoir plus**

Habitat et Développement
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez Cedex 9
05 65 73 65 76
contact@hd-aveyron-lozere.fr

AVEYRON CONSEIL GÉNÉRAL



À coller
au tarif
lettre

**LES PROPRIÉTAIRES
OCCUPANTS**

**LES PROPRIÉTAIRES
BAILLEURS**

Ont droit à des subventions sous certaines conditions :

▶ Concernant le bénéficiaire

- ▶ Etre propriétaire ou usufruitier de l'immeuble ou du logement
- ▶ Occuper le logement ou l'immeuble en tant que résidence principale
- ▶ Avoir des ressources qui ne dépassent pas un plafond de ressources

▶ Travaux éligibles (sous conditions)

- ▶ Tous les travaux concernant les économies d'énergie si gain énergétique à minima de 25% (isolation, moyen de chauffage, menuiserie...)
- ▶ Travaux d'adaptation au vieillissement et/ou handicap (douche, monte escalier,...)
- ▶ Travaux de lutte contre l'habitat dégradé

▶ Montant des subventions

- ▶ Jusqu'à 80% du montant TTC des travaux



▶ Concernant le logement

- ▶ Le logement doit avoir plus de 15 ans
- ▶ Le logement sera conventionné pendant 9 ans

▶ Concernant le bénéficiaire

- ▶ Etre propriétaire privé ou être un copropriétaire bailleur (SCI...) ou être locataire
- ▶ Le logement de l'immeuble doit être occupé en résidence principale

▶ Travaux éligibles (sous conditions)

- ▶ Tous les travaux concernant les économies d'énergie si gain énergétique d'au moins 35% (isolation, moyen de chauffage, menuiserie...) et le classement énergétique en D
- ▶ Travaux d'adaptation au vieillissement et/ou handicap (douche, monte escalier,...)
- ▶ Travaux de lutte contre l'habitat dégradé, mise aux normes

▶ Montant des subventions

- ▶ Le montant de la subvention dépend du type de loyer choisi et de l'état de dégradation du logement



COUPON RÉPONSE

Travaux envisagés _____

Habitation située sur la commune de _____

Nom - Prénom _____
Adresse _____

Téléphone _____ E-mail _____

Les travaux doivent être réalisés par des artisans (fourniture et pose).
Ils ne doivent pas avoir commencés avant les accords de subventions

ECOLE DE VERRIERES — année scolaire 2014/2015

Directrice et enseignante	Karine Alibert
Aide maternelle	Véronique Bertuit
Parents élus APE	Dominique Maisonabe, Clara Bertet, Annabelle Brehier

Présentation

Depuis la rentrée, l'école accueille 20 élèves : 1CM2 , 2 CM1, 2CE2, 1CE1, 2CP, 3 GS, 4 MS, 5 PS2.

5 élèves de plus viennent d'arriver en janvier (1 GS, 1 PS2, 3 PS1).

Pour la rentrée prochaine, 3 inscriptions sont attendues.

Les heures d'enseignement sont organisées les lundis, mardis, jeudis de **9h00 à 12h00** et de **13h30 à 15h30** , le mercredi de **9h à 12h** et le vendredi de **9h à 12h** et de **13h30 à 16h30**.

Les élèves peuvent en outre bénéficier chaque semaine d'activités pédagogiques complémentaires ; elles sont proposées les mardis et jeudis de 16h30 à 17h00.

La commune organise dans l'école des **activités périscolaires**, dans le cadre du projet éducatif territorial **les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30**.

Les parents qui le souhaitent peuvent bénéficier **des services de la garderie** et de la cantine.

Les horaires de la garderie sont les suivants : de **7h45 à 8h50 le matin**, de **15h30 à 18h30 le soir**, **sauf le vendredi de 16h30 à 18h**. Pendant les horaires de garderie, les enfants sont sous couvert de la municipalité qui rémunère le personnel. En dehors de ces heures, la responsabilité incombe aux responsables légaux, les parents.

Les horaires de cantine sont : de 12h00 à 13h20.

La mairie paye le repas 5,50€ pour des repas reçus en liaison chaude de Vezins, réalisés à base de produits locaux.

Il a été convenu avec les parents d'élèves de se baser sur le quotient familial pour le paiement des repas qui, de ce fait sont facturés de 4,50 euros à 5,50 euros.

Les intervenants, financés par la communauté des communes sont :

Didier Guiral, l'animateur sportif, venait le lundi matin de 9h00 à 10h00 et le vendredi après-midi de 15h00 à 16h00. L'IEN a voulu signer une nouvelle convention avec la communauté de communes et nous supprime une heure d'intervention.

Jacques Migairou, intervient en occitan, de 10h00 à 10h30 le vendredi matin pour les élèves à partir de la moyenne section de novembre à fin avril. Pour le mois de novembre, les cours d'occitan se font à La Cresse, à la suite de la piscine.

Ludvine Vines, interviendra pour animer du **chant choral** le jeudi matin de 9h15 à 10h15 du 5 février au 25 juin. Un concert avec toutes les écoles est programmé pour le 30 juin.

Elle finance aussi les transports pour les sorties piscine, trois regroupements inter cantons avec Saint-Beauzély et Montjoux, un regroupement occitan et une sortie culturelle.



Projets pédagogiques

Les séances de piscine ont eu lieu du 19 septembre au 28 novembre.

Pendant ce temps les PS et MS, accompagnés de l'aide maternelle, sont confiés à l'enseignante de la classe des petits de l'école de La Cresse. L'APE finance 5 séances à la ludothèque de Millau. Les autres vendredis, ils restent à La Cresse ou vont à la bibliothèque.

Une rencontre sportive des écoles de la communauté de communes est prévue en juin à Castelnau. D'autres rencontres entre deux écoles sont possibles en cours d'année pour divers projets.

Un petit déjeuner collectif, apporté par les parents à tour de rôle, est organisé tous les jeudis matins. Education au goût, éducation à la santé, connaissance de l'origine des aliments et des différentes transformations...

concert JMF le mardi 14 octobre et visite de Millau du Moyen-Age.

éco-école : jardinage, couverture du sol et compostage: avec l'aide de Maryvonne Mouysset en partie sur le temps scolaire et en partie sur le temps périscolaire.

Huguette Privat viendra présenter sur le temps scolaire son travail pour la réalisation de son livre « La route des pins » et interviendra sur le temps périscolaire pour accompagner les élèves pour des créations plastiques dans l'idée de confectionner l'éco-code de notre projet sur la biodiversité.

Intervention de Renaud Nadal sur le temps périscolaire autour de la biodiversité.



Visite du refuge LPO de Altecassagne le 24 novembre.

Les élèves à partir du CP ont participé à la première réunion officielle du comité de suivi du projet éco-école le 16 octobre.

Organisation du temps périscolaire

Le lundi, intervention de parents bénévoles. Découverte de la nature avec Renaud, anglais avec Fearghal, ...

Le mardi jeux extérieurs, travaux manuels ou ludothèque

Le jeudi : activités musicales avec Clément jusqu'à fin décembre. Préparation d'un spectacle pour Noël.

Après Noël,

6 semaines d'atelier informatique avec micro vallée de janvier aux vacances de février pour créer un site internet.

Huguette Privat sur quelques séances

Dominique Maisonabe et Pierre Lacombe animeront 4 séances de travail du bois les 2 dernières semaines de janvier et les deux semaines de février.

Pour la période après les vacances de février d'autres personnes seront contactées pour intervenir

Jeudi 18 décembre 2014



Le cirque Pacotille est venu s'installer quelques jours à Verrières pour travailler dans la région. Il nous a présenté un spectacle dans la salle des fêtes. On a participé au spectacle. Zé, le clown, a maquillé Lola, Yann, Esteban, Iléan et Aelys. Il les a transformés en petits clowns. Lola était une magicienne, Yann était un jongleur, Esteban, Iléan et Aelys étaient les forts. C'était super génial.



LA CRECHE INTERCOMMUNALE « COPAINS CALINS »

DU NOUVEAU CHEZ LES TOUT-PETITS...

La crèche-Halte-Garderie des Gorges du Tarn , « Les Copains Câlines » située à Aguessac et constituée en SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) regroupant les communes de Aguessac, Compeyre, La Cresse, Mostuéjols, Paulhe, Rivière Sur Tarn et Verrières, dont la présidente est Isabelle CARTAILLAC de Paulhe, vient d'être l'objet de travaux d'agrandissement.

En effet, en application des nouvelles directives, les Crèches et Haltes Garderies doivent fournir aux enfants les repas et les couches, sans augmentation de la contribution des familles . Il était donc nécessaire de réaménager les locaux afin de permettre la distribution et le stockage des repas dans le respect des normes en vigueur.

Une extension en ossature bois a donc été réalisée, en majorité par des entreprises locales, pour un montant de 130 000 €, financés en grande partie par des subventions de la CAF et du Conseil Général.

Les repas servis proviennent de la crèche de Millau et sont d'excellente qualité, ils sont acheminés par les ADMR « Causses et vallée du Tarn ».

Afin de supporter ces nouvelles mesures, le SIVU a demandé à la CAF deux agréments supplémentaires qui viennent de lui être accordés : la capacité d'accueil passe donc de 20 à 22 enfants.

En 2013, 5 enfants de la commune de Verrières ont bénéficié des services de la Crèche-Halte-Garderie (soit 7 % des enfants et 12 % du taux d'occupation horaire).

La volonté du SIVU est donc de toujours apporter satisfaction aux familles et aux enfants qui bénéficient du service de la crèche-halte-garderie.



Travaux d'extension

Hopital Maurice Fenaille

En cette fin d'année, le père Noël présent sur tous les fronts n'a pas oublié de faire un petit détour par l'hôpital Maurice Fenaille pour gâter nos aînés.

Un grand Père Noël généreux et chaleureux qui a su apporter du réconfort et du sourire auprès des résidents mais aussi du personnel soignant qui témoigne chaque jour de beaucoup d'attention et de soins à tous les patients.



" L'âge est plutôt un état d'esprit qu'un laps de temps. Il n'est pas de notre devoir et en notre pouvoir d'ajouter des années à notre vie mais d'ajouter de la vie à nos années. » Etienne de Blois



1^{er} RESEAU FRANÇAIS
DES SERVICES A LA PERSONNE



L'ADMR Causses et Vallée du Tarn

**Des Services à la personne,
Des emplois qualifiés, non délocalisables**

Pour servir l'ensemble de la population, une palette de services pour :

- Vivre chez soi plus autonome : Aide dans les actes essentiels de la vie, Portage de Repas, Téléassistance « Présence Verte »
- Améliorer le quotidien : Ménage-Repassage
- Accompagner les familles : Aide aux Familles, Garde d'enfants à domicile

Pour renforcer ses équipes :
un projet de fusion avec l'ADMR de Saint Georges de Luzençon

Un seul Objectif :
Etre toujours à la recherche du mieux-servir, pour du mieux-être des personnes auprès desquelles nous intervenons.

**Dans l'attente de nous rencontrer,
les bénévoles et les intervenantes de notre association,
vous souhaitent UNE BONNE ANNEE 2015 !**



Devis personnalisé
gratuit sur demande

ASSOCIATION LOCALE ADMR CAUSSES ET VALLEE DU TARN
Place du Mûrier - 12520 AGUESSAC
Tél.: 05 65 61 07 29 - E-mail : aguessac@fede12.admr.org



Association des Amis de l'église Saint-Sauveur

L'association « les amis de St-Sauveur a vu le jour au début des années 1990. Elle fut fondée de manière informelle par Nicole César, Odette Gasc, Léa Maury et Alice Vaissac avec pour objet l'entretien de notre église.

Différents travaux ont été menés: restauration des vitraux, achat de calice et ciboire en céramique.

Nicole César, Odette Gasc, Léa Maury étant décédées l'association est tombée en sommeil.

Depuis, une réunion le 4 juillet 2014, il fut décidé de faire renaître cette association devenue officielle « Les amis de l'église Saint-Sauveur » avec pour objet la sauvegarde et la valorisation de notre église. L'assemblée générale constitutive a suivi le 10 juillet avec l'adoption des statuts de l'association de la cotisation annuelle et l'élection du conseil.

Le conseil d'administration s'est ensuite réuni pour l'élection du bureau qui se compose comme suit:

- ◆ **PRESIDENT** : Guy Cordier
- ◆ **TRESORIER**: Gaston Vidal
- ◆ **SECRETAIRE**: Claude Pomié

La cotisation annuelle pour 2014 a été fixée à 20 euros minimum.

Notre clocher c'est le cœur du village, il nous reçoit par notre baptêmes et aussi notre adieu par notre passage sur cette terre; Notre église a besoin de retrouver un aspect plus accueillant avec un peu de rénovation. Elle mérite aussi d'être mise en valeur pour recevoir nos visiteurs désireux de connaître ce foyer de l'art roman et son histoire et aussi, quelquefois, on a besoin de s'y recueillir même seul.

N'oublions pas qu'elle fait partie de la Paroisse Saint-Pierre de la Vallée du Tarn et du causse noir au même titre que les autres églises.

L'association des Amis de Saint-Sauveur a pour but de faire vivre ce lieu, de veiller à l'entretien mais aussi à se mobiliser et à mobiliser l'ensemble des habitants pour conserver dans le meilleur état possible cette belle église. On constate que l'état général s'est dégradé notamment au niveau des parois crépies des piliers et de la voute d'où la volonté de lancer une opération de travaux qui nécessite un projet de rénovation.



LE PROJET

Il consiste en la réhabilitation de l'église SAINT-SAUVEUR, de façon plus précise les interventions seraient les suivantes:

- Décrépiter l'ensemble des murs et de la voûte
- Sabler
- Refaire les joints
- Restaurer les vitraux
- Etanchéifier l'extérieur sur la partie nord

L'ampleur des travaux sera fonction des fonds récoltés et les travaux seraient programmés fin 2015, début 2016. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la mairie de Verrières, propriétaire du bâtiment. Les décisions seront prises collégalement entre la mairie et l'association.

Concernant le volet financier, trois modes de financement seront activés:

- financement public (mairie et autres partenaires institutionnels)
- souscription publique via la Fondation du Patrimoine qui recueillera la participation financière du diocèse.
- fonds récoltés par l'Association.

Une première manifestation organisée par l'association aura lieu le samedi 25 juillet 2015 avec la Chorale Concentus et Cant'Hom (chorale de Bourg en Bresse) afin de récolter des fonds. D'autres manifestations suivront; des chorales locales ainsi que le Festenal de la Muse pourraient organiser des concerts dans l'église .

Vous retrouverez toute l'actualité de l'Association sur notre page internet sur le site internet de la mairie www.verrieres12.fr

Cette association forte et soutenue par un grand nombre d'adhérents sera le gage de la réussite de notre projet pour participer à sa réalisation.

Si vous souhaitez contacter l'association, vous pouvez vous adresser à M. Guy CORDIER (à Verrières) ou à M. Gaston VIDAL (à Vézouillac) ou par courriel à l'adresse

lesamisdesaintsauveur@gmail.com



HISTOIRE VRAIE « Pierrou »



Voici une anecdote que m'a relatée mon oncle Dédé. L'histoire se passe vers les années 1922-23. Elle met en scène mon grand-père maternel, dit « le père Talis».

Mon oncle ne l'a pas incluse dans son recueil de souvenirs tant elle paraît invraisemblable à nos esprits matérialistes et cartésiens d'aujourd'hui.

Mon grand-père avait sa vigne au Calsarenc ; grosso-modo au niveau du pied de la première pile du viaduc, côté sud. Le matin, son « bigos » à l'épaule, empruntant le sentier qui

borde, sur la gauche la maison de Simone Cartailac , il y montait pour sa journée de travail. Comme tous les vigneron, en ces temps-là, il passait de nombreuses journées à piocher sa vigne.

Ma mère, Odette, mes tantes, Marcelle et Maria, à tour de rôle, vêtues pour cela toujours du même tablier lui apportaient le repas de midi.

Pierrou, nous l'appellerons ainsi pour les besoins de l'histoire, un enfant d'une douzaine d'années était berger à Cousiniès.

La solitude est grande sur nos Causses, plus encore à ce moment là, et le petit berger trouvait sans doute le temps long. Aussi, à l'approche de midi, Pierrou s'arrangeait pour guider son troupeau vers les Donzeilles, voisines du Calsarenc, ce qui lui fournissait un prétexte pour partager la compagnie de mon grand-père et mettre en commun leur repas.

Intrigué de voir chaque jour des visages féminins différents, mais qui portaient tous un même air de famille ainsi que le même tablier, il lui demanda un jour.

- Dias- me ! quant abes de filhos ?

(Dites, combien de filles avez-vous ?)

- N'ai pas qu'uno.

(Rien qu'une.)

- Mesque cado journ n'o pas lous mêmes piolcés : un journ es roussello un àutre es négro et un autre es coumo lous blats.

(Mais elle n'a jamais les mêmes cheveux : un jour elle est rousse, le lendemain brune, un autre blonde comme les blés)

- Parce que quant acouo me dis li cambié lou cap. N'ai sept, huetch counserbatchs dins dé toupinos a la cabo.

(Quand ça me chante je lui change la tête. J'en ai sept ou huit dans des toupines à la cave.)

- lou aimario be si poudias cambia lou miouné. Un poulit cap, coumo ta filho roussello mais ambe uno poulido moustacho, fino coumo la vostro.

(Si vous pouviez me changer la mienne, j'aimerais bien. Une belle tête, rouquine, comme celle de votre fille, mais avec une belle moustache, fine comme la votre)

Béjo, n'as qu'a réflétchi et, s'ocouo té dis, n'as qu'a veni a Veirièiras, Dimenge après lo messo, et lou te cambiarai.

(Ecoutes, réfléchis un peu et si cela te dit, tu n'as qu'à venir à Verrières dimanche après la messe. Je te la changerai)

Le Dimanche suivant mon grand-père avait complètement oublié cette conversation mais pas le jeune berger.

Après la messe celui-ci monta au café-restaurant chez mon grand-père tout en haut de la rue Bombecul. Tout d'abord celui-ci, plongé dans une conversation animée avec des clients, ne remarqua pas son arrivée. C'est donc ma grand-mère qui l'accueillit. Etonnée par sa présence, elle lui posa la question

- Bounjourn, Pierrou, de que fas aqui ?

(Bonjour, Pierrou, qu'est qui t'amène ?)

Un peu intimidé Pierrou lui répondit

-Vole veire lou païre Talis, qué mé diu cambia lou cap. *(Je veux voir le père Talis, il doit me changer la tête.)*

Ma grand-mère, qui ignorait tout de l'histoire appelle alors mon grand-père et pensant à une farce lui dit en souriant :

-Aquel pitchounas me dis que li dubès cambia lou cap. *(Ce petit me dit qu'il veut changer de tête.)*

Plongés dans leur conversation aucun client ne fit attention à cet appel, sauf mon grand-père qui, se rappelant tout à coup la conversation qu'il avait eu avec Pierrou, abandonne ses interlocuteurs, se dirige vers le jeune et lui dit :

-Espero un pauc, te baou fairé ocouo, mé cal ana cerca un cap a la cabo

(Attends un peu, je m'en occupe, je vais chercher une tête à la cave.)

-Vos rappelas le vole ambe uno poulido moustacho.

(Avec une belle moustache, vous vous rappelez !)

Sur ces mots mon grand-père va vers l'alcôve, c'est là que se trouve la trappe qui donne accès à la cave où sont conservées les cochonnailles. Il en ressort portant une toupine qu'il va poser sur la grande table de la salle. Du tiroir au bout il retire un grand couteau de ceux dont il se servait quand il allait égorger un cochon.

En l'aiguissant, d'un geste professionnel, sur le « fujou » qu'il avait pris à un crochet, il s'approche du jeune garçon, il l'accompagne vers le billot de boucher, près de la fenêtre. Là d'un geste lent, ostensiblement, il lui déboutonne le col de la chemise qu'il rabat, il lui demande de poser la tête sur le billot.

Subitement les conversations s'éteignent. Des yeux, incrédules, fixent tous les mouvements de ces deux personnages.

-Sias preste ? Cal coumença !

(Tu es prêt ? On commence !)

Pierrou a pali

-Pensé que baou réflétchi un pauc.

(Attendez, je vais réfléchir.)

Sur ces mots, le jeune se redresse, referme son col et dit : « merci pla »(*merci beaucoup*) et s'en va tout penaud.

Bien des années plus tard, mon grand-père, « monté » à Paris, voir mon oncle Albert, y rencontra plusieurs Aveyronnais dans le café où se tenait leur amicale. Le patron, un homme, tout à fait à son aise dans son commerce florissant, bien dans sa tête dirait-on aujourd'hui, le reconnut, et il se présenta :

-Me recouneissès pas? Soui Pierrou, lou pichot pastre de Cousiniès, bous rappelas quand voulias me cambia de cap ?(*Vous me reconnaissez ? Je suis Pierrou, le petit berger de Cousiniès, vous vous rappelez quand vous vouliez me changer la tête ?*)

De la farce, cet homme, qui avait tant évolué, n'avait pas gardé un mauvais souvenir et vingt cinq ans plus tard il en riait encore.

Petite histoire écrite par Jean-Paul CRANSAC en collaboration avec André PONS.



*Pioche à deux dents, la seule utilisable dans des terrains arides et caillouteux.

*Récipient en terre cuite, à deux anses, capable de contenir plusieurs kilos de saucisse.

*Fusil à aiguïser

Vols en série sur la commune de Verrières



La croix de Vézouillac



Aujourd'hui...

C'est avec stupéfaction et incrédulité que les habitants de Vézouillac ont découvert la disparition de la croix située près de la fontaine.

Dans la même lignée, la tête en bois du personnage réalisé par Pierre Lacombe, véritable travail d'ébénisterie, a elle aussi disparu.

Tout aussi incompréhensible, la disparition de deux personnages exposés dans le parc du château : « le pêcheur » réalisé par Pierre Mouries et « le joueur de flûte » réalisé par Huguette Privat.

Tous trois ont exprimé leur perplexité avec beaucoup de philosophie confirmant l'adage « Le volé qui sourit dérobe quelque chose au voleur. »



Aujourd'hui...

Une plainte pour vol a été déposée par la municipalité auprès de la gendarmerie de Saint-Beuzély étayée d'un dossier photo.



Ces hommes qui font l'Histoire

Le 22 Septembre 2014 décédait à la maison de retraite Sainte- Anne, à l'âge de 100 ans, Marcelle PONS veuve VEZINHET.

Veuve de guerre, son mari avait été tué le 17 Mai 1940 dans des conditions dramatiques.

C'était la débâcle, avec six autres soldats du 143ème R.I., ils avaient été envoyés en reconnaissance à bord de leur char dans le petit village de Aizecourt-le-Haut dans la Somme mais, ne sachant pas que les Allemands l'occupaient déjà, ils étaient tombés dans une véritable embuscade. Plutôt que de se rendre, ils avaient tenté de faire machine arrière et ouvert le feu avant d'être abattus. Des habitants, témoins du massacre, avaient aussitôt récupéré les corps et organisé l'enterrement . Les sept jeunes hommes avaient été honorés et reçu des obsèques religieuses en présence du maire, des enfants des écoles et de la population portant de nombreuses fleurs.

De cela une personne avait même pour témoignage pris des clichés mais, le récit oral sur le déroulement des faits ne fut reçu que bien plus tard quand furent remises les photos des sept cercueils et de la cérémonie.

Malgré cette cérémonie 'officielle', Marcelle, ma sœur, était restée près de deux ans sans nouvelles de son mari; de nombreuses recherches entreprises avec tous les moyens possibles mais difficiles en ces temps avaient été sans résultat .

Ce n'est que le 10 Janvier 1942, soit près de deux ans après la mort de son mari, deux années de soucis et l'inquiétude que l'on peut imaginer, que par une note laconique et sans ménagements portée chez ses beaux parents, le message annonçant que son mari PAUL-JEAN VEZINHET était mort pour la France. La mauvaise nouvelle lui était parvenue alors que les services officiels auraient adressé a la mairie de Millau en date du 27 décembre 1941, soit un an avant, un courrier donnant la date le lieu du décès et où les corps étaient inhumés.

Pourquoi tant de temps avait-t-il pu s'écouler sans informations? Pourquoi un courrier officiel du 27 décembre 1941 porteur de la triste nouvelle ne serait jamais arrivé à la mairie de Millau?

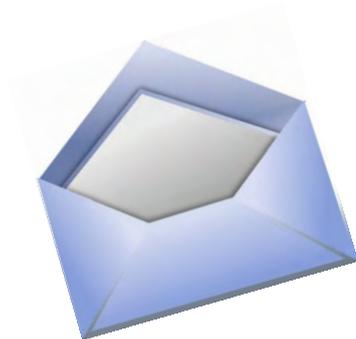
Réponse donnée: c'était la guerre! des registres perdus, des gens, des témoins évacués, déplacés et dispersés et les circonstances et conséquences dramatiques que le conflit avait pu entraîner.

Seules les photos prises lors des obsèques: six cercueils de soldats entourés de la population d'un village témoignent de ces événements et de ce douloureux passé qui est un peu de notre histoire.

André Pons



Carnet



Le 6 septembre 2015 a
eu lieu le mariage de
JULIETTE LUDINARD
et de
JEAN-MICHEL FONS



Naissances

Victor CAUMES

Fils de Camille DASILVA et Jérémy CAUMES domiciliés à Larquinel.

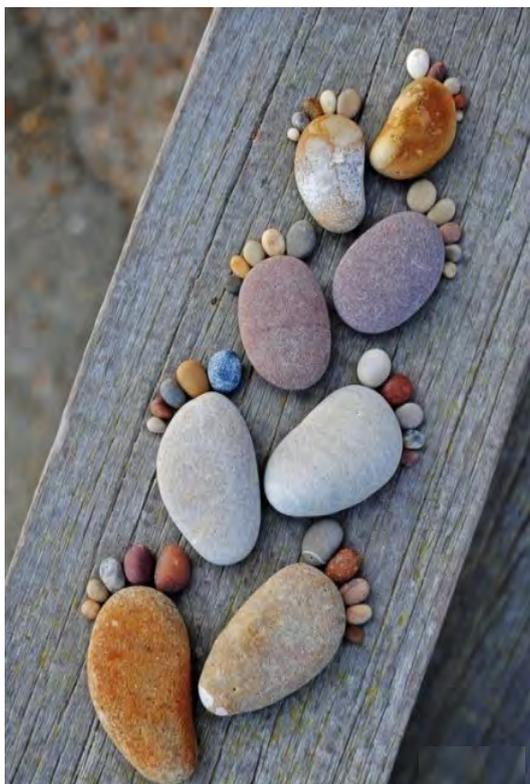
Gabrielle FRANITCH

Fille de Clarisse DELAUNAY et de Christophe FRANITCH domiciliés à Verrières.

Mathéo LAVABRE

Fils de Marie DUCHESNE et de Lionnel LAVABRE domiciliés à Curan.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos bons vœux aux bébés.



Toutes nos condoléances et une pensée sincère pour les familles et les proches de ceux qui nous ont quittés:

Remy PRIVAT époux de Huguette Privat—Conclus
Pascal LARTIGUE—Larquinel
Marcelle Vézinet , sœur de André PONS
Jeanine ARAGON, maman de Jean-Claude Aragon de Serre
Robert Dombre, père de Jean-François Dombre des Cabasses
Ghislaine Costecalde, maman de Manu Salgues
Marie-Claude Zaoui, maman de Lynda Zaoui

A

NIMATIONS

REPAS DE LA CHOUCROUTE

Dimanche 1er Février aura lieu le repas de la choucroute à midi à la salle des fêtes. Préparée, comme les années précédentes, par Ricou Vincent .

C'est l'occasion de se réunir au cœur de l'hiver autour d'un bon plat chaud et de passer une agréable journée.

Pour une meilleure organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au préalable auprès des numéros: 06 16 77 64 71 ou 06 34 67 36 92.

CHORALE

Le samedi 25 juillet à l'église Saint-Sauveur de Verrières aura lieu un concert : la chorale de Bourg en Bresse CANT'HOM constituée d'un chœur masculin et Consensus (chœur mixte).

Le bénéfice de cette soirée sera reversé à l'association Les Amis de saint-Sauveur pour financer les travaux de rénovation.

Venez nombreux!



PROJET DU 14 JUILLET 2015

REUNION LE LUNDI 26 JANVIER 2015 à 18H30

à la salle des fêtes de Verrières pour partager nos idées. Venez nombreux!

HALLOWEEN à CONCLUS

Comme chaque année les enfants du Causse rouge se sont retrouvés pour Halloween.

Déguisés en petits monstres, ils ont fait le tour des maisons pour récolter un max de bonbons!



Liberté

